M Boy

L'OUEST CANADIEN.

Vol. 2. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 24 AOUT 1899. No. 27.

AVIS.

Nous prions nos lecteurs et abonnés de nous faire parvenir au plus tôt le prix de leur abonnement de 1898, s'ils ne l'ont pas encore payé, et aussi celui de 1899 qui est maintenant dû. Ils nous rendront un grand service et nous permettront ainsi de continuer l'œuvre que nous nous sommes donnée à accomplir le rapatriement des canadiens-français des Etats-Unis et la colonisation de nos territoires. Nous exprimons l'espoir que notre appel sera entendu

Les Bonapartes avant Napoleon.

Quand Bonaparte devint empereur, les courtisans s'avisèrent qu'il méritait d'avoir d'illustres ancêtres. Alors, on le fit descendre des Bourbons (pour calmer les susceptibilités monarchiques), ou des Césars, et même des Commènes. Quoi qu'on en ait dit, l'empereur ne se prêtait pas volontiers à ce jeu, qui l'agaçait. L'homme qui, devant l'épée du grand Frédéric, devait prononcer ce mot si juste et si fier

" J'ai la mienne, ". cet homme-là savait bien qu'il pouvait se dispenser de vénérer, parmi ses aïeux, quelque souverain du Bas-Empire, et que la " gloire " d'Androwic Commène, roi de Paphlagonie, ou celle d'Alexis Commène empereur de Trébizonde n'importaient nullement à la sienne.

Il y eut d'ailleurs, dans le " Moniteur " du 26 messidor au XIII (18 juillet 1805), cette note fort claire :

On a mis dans les journaux une généalogie aussi ridicule que plate de la maison de Bonaparte. Ces recherches sont bien puériles. A tous ceux qui demanderaient de quel temps date la maison Bonaparte, la réponse est bien simple : elle date du 18 Brumaire. Comment, dans le siècle où nous sommes, peut-on être assez ridicule pour amuser le public de pareilles balivernes.

Cependant Napoléon ne se désintéressait pas absolument des travaux de généalogistes qui recherchaient l'histoire de sa famille. Il y prenait au moins un intérêt de curiosité, lorsqu'il s'agissait de documents exacts et contrôlés. Mais son frère aîné, Joseph, ayant moins d'orgueil et plus de vanité, avait aussi moins de scrupule. Il aurait voulu qu'on lui démontrât que les Bonaparte, venus du village toscan de Sarzane, en Corse, au quinzième siècle, étaient de même souche que les Bonaparte de Florence. Mais il n'y eût pas moyen.

Le récit piquant des marchandages entre Joseph Bonaparte et le notaire Vivaldi se trouve dans une brochure intéressante que le comte Colonna de Cesari Rocca vient de publier sous ce titre : " La vérité sur les Bonaparte avant Napoléon. " Toutes les supercheries, petites ou grandes, par lesquelles on essaya de dorer rétrospectivement le blason de Bonaparte, toutes ont été retrouvées et classées dans ce travail. Et il y en eut beaucoup. Sous Napoléon III, un M. Stefani fut chargé de mission par le ministère de l'instruction Publique, et il explora les archives publiques et privées à la recherche des ancêtres de Bonaparte. Il mit à contribution les recherches faites en 1802 par Bertucci, mais il sut les accommoder.

Après lui, on emplifia encore. Du grand-oncle de Napoléon, simple citoyen d'Ajaccio, on fit un " maréchal de camp " et de Francesco Bonaparte, venu en Corse comme simple soldat et resté tel toute sa vie, un " généralissime des forces génoises. " " Quand on donne du galon !......, " On oubliait, cependant, Francesco Bonaparse, boucher à Soziglia ; Lazzaro Bonaparte, marchand de fromages ; Giovanni Bonaparte, tisserand, et Martino Bonaparte, marchand de chiens. Ces braves gens étaient pourtant de la famille.

Quoi qu'il en soit—dit le comte Colonna—la maison Bonaparte, de Sarzane, comptait parmi les plus anciennes et les plus distinguées de la cité. Ses membres tenaient rang dans la classe supérieure, vivant noblement, occupant des charges honorable et s'alliant aux meilleures familles de la Lunegiara. Jaccopuccio Bonaparte était, en 1324, syndic de Sarzane et portait le titre de notaire impérial qu'il tenait héréditairement de ses ancêtres.

Cette famille des Bonaparte de Sarzane est issue (notons en passant, cette particularité) de " Bonapars-Pax", c'est-à-dire Bonaparte-la-Paix. Nom évidemment prédestiné.

Les Bonaparte étaient Guelfes. C'est en 1482, à la suite des Campi-Fregosi, que Giovanni Bonaparte arriva en Corse. Il était envoyé à Bastia en qualité de " fattore" (intendant perceptenr), par Tomasino de Campo-Fregoso. Il y resta et il y fit souche. Et voici comment le comte Colonna résume l'histoire des Bonaparte en Corse jusqu'à Napoléon :

Pendant leur séjour en Corse, rien ne paraît avoir troublé la monotone existence des ancêtres de l'empereur. Quelques petits procès pour la possession d'un moulin ou les limites d'une propriéte. Mais, dans un pays si mouvementé, au milieu d'une population irritable à l'excès, " en un temps où les deux tiers des Corses périssaient de mort violente, les Bonaparte vécurent tranquilles et pacifiques, " se transmettant de père en fils la charge peu absorbante de notaire de petite ville......

Ces Bonaparte " tranquilles et pacifiques, " faisant exception parmi les Corses de leur temps, paisibles tabellions seulement préoccupés du mur mitoyen ! Qui l'eût pensé ? Et que dirait Taine ?.. Mais citons encore :

Assez estimés de leurs concitoyens pour occuper les premières charges de la cité, tous, l'un après l'autre, firent partie du conseil des anciens d'Ajaccio. Ajoutons que, lors de l'annexion française, Charles Bonaparte fit devant le Conseil supérieur de l'île ses preuves de noblesse ; preuves que d'Hozier trouva plus tard suffisantes pour l'admission de Napoléon à l'école de Brienne.

Ceci est un fait ; et nous n'avons ni le droit, ni la compétence nécessaires pour être plus rigoureux que d'Hozier. Quant à savoir si Napoléon descendait de César ou d'un autre, c'est de la fantaisie. Dans ce domaine, on peut tout dire et tout prouver. Et le comte Colonna de Cesari Rocca s'est amusé, en guise " d'appendice, " à rechercher les liens de sang qui " pouvaient " rattacher, par exemple, Charlemagne et Napoléon. On en trouve avec un peu de bonne volonté. Mais n'en trouvât-on pas, on pourrait soutenir qu'il y en a. Trente-cinq générations nous séparent de Charlemagne. " Or, dit notre auteur, si l'on admet " les lois de reproduction observées et " définies par tous les économistes, " on ne sera pas surpris de nous entendre affirmer que, dans l'occident " européen, " il est fort peu d'individus " en qui ne soit parvenue une " parcelle plus ou moins infime du " sang de Charlemagne. " Vous avez bien lu. Nous descendons tous de Charlemagne : vous, moi, tout le monde. La vraie noblesse, la suprême distinction serait donc de n'en point descendre. Mais il serait impossible de démontrer que nous n'avons pas dans les veines au moins une goutte de l'illustre sang de Pépin le Bref, ce patron des toréadors !

Degout de Nourritare

Chez quelques jeunes personnes affectées de pâles couleurs, l'estomac manifeste une répulsion extraordinaire pour les aliments et les boissons. Les viandes rouges, les rôtis, les vins quinquina sont l'objet d'un dégoût insurmontable ; tandis que les malades réclament avec instance des aliments doux ou des salades et des sauces acides, des radis, des pommes pas mûres et d'autres crudités Dans ces circonstances. il faut simplement faire droit aux exigences de l'estomac qui commande en maître. En même temps, vous ferez prendre à ces intéressants malades des Pilules de Longue Vie du chimiste Bonard qui, dans un temps relativement court, rétabliront parfaitement la santé et feront disparaître les dispositions anormales. Dans toutes les bonnes pharmacies à raison de 50 c. la boite

Envoyées par la malle sur réception du montant en s'adressant à la Cie Médicale Franco-Coloniale, Boite 383, Bureau de Poste Montreal.

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Emonton, Alberta.

Publié par
"The Edmonton Printing Compapany, Limited."

Abonnement: $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins, trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions sur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée, "l'Ouest Canadien, Edmonton," Alberta, T. N. O.

FREDERIC VILLENEUVE.
Directeur.

EDMONTON, 24 Aout 1899.

LA SESSION.

Le parlement d'Ottawa vient de se proroger après avoir siégé pendant près de 6 mois. Plusieurs mesures importantes pour notre District y ont été adoptées. Entre autres un acte pour "The Edmonton and Saskatchewan Railway Company, et une autre pour changer le nom de la compagnie "Edmonton District Railway Company" en celui de "The Edmonton Yukon and Pacific Railway Company." Si notre District pouvait avoir bientôt un chemin de fer venant de l'est, traversant toute la vallée de la Saskatchewan et un, allant vers le Nord-Ouest, jusqu'à Dawson City, notre pays serait certainement une des parties les plus prospères de toute l'Amérique du Nord. Il faut avoir voyagé de Prince Albert à Edmonton pour se rendre compte de l'immense étendue et de la richesse du terrain de cette région ou une population d'un million pourrait y vivre, si le pays était ouvert et colonisé. Certainement, que "l'Ouest Canadien, " fondé dans le but de travailler à l'immigration de nos compatriotes ici, et au rapatriement de nos canadiens des Etats-Unis, est un journal indépendant en politique. mais nous ne pouvons nous empêcher d'avoir de la reconnaissance envers l'administration actuelle à Ottawa, pour le secours qu'elle donna à notre District. Nous avons eu du gouvernement Laurier, plus qu'auparavant, soit pour les règlements concernant les bois, le foin, le paiement du grain de semence, les scrips, etc.

Il y a cependant, une question très importante pour nous, que le Gouvernement semble négliger. C'est d'aider au rapatriement des canadiens établis aux Etats-Unis. Qu'ils soient partis d'Ontario ou de Québec, un nombre considérable d'entre eux, qui n'ont pas oublié leur cher Canada, s'en reviendrait, si on les aidait un peu. Ce serait faire acte de patriotisme. Il n'y a rien comme le patriote dans sa partie, pour protéger l'honneur du foyer. Espérons que le Gouvernement prendra des mesures pour aider davantage à l'œuvre de l'abbé Morin, du Père Blais et de plusieurs autres qui ramènent de nos gens dans leur pays.

L'EX-RECORDER DE MONTIGNY.

Le 15 courant s'éteignait à l'Hotel-Dieu de Montréal l'une des plus belles figures de notre époque dans la personne de M. Benjamin, Antoine, Testard de Montigny, ancien Recorder de la Cité de Montréal. M. de Montigny était né à St Jérôme, comté de Terbonne au temps des troubles de 1838. Après de brillantes études au collège joliette, il fit sa cléricature en Droit et fut reçu avocat à l'âge de 21 ans.

A peine venait-il de se livrer à l'exercice de sa profession que le recrutement des zouaves pontificaux l'enthousiasma et il s'enrôla sous la bannière papale pour aller combattre et vaincre les soldats de Garibaldi. Après s'être distingué à Mentana et à Castelfidardo, M. de Montigny revint au Canada où il continua la pratique du Droit jusqu'en 1872 date à laquelle il fut nommé magistrat de district pour le comté de Terrebonne.

En 1880 ses capacités légales le firent appeler à remplir la charge de recorder de la ville de Montréal, position alors laissée vacante par la mort de M. Sexton. M. de Montigny occupa cette charge jusqu'à quelques mois avant sa mort.

C'était un fort légiste, un excellent magistrat et un grand pacificateur. Il fut de plus un patriote fervent, aimant son pays et un chrétien convaincu.

Son plus beau titre de gloire fut d'avoir été un soldat du Pape.

Nous nous unissons au grand deuil qui frappe notre pays et offrons nos sincères condoléances à la famille du défunt.

LE PONT.

La crue extraordinaire des eaux de la Saskatchewan la semaine dernière, a causé des dommages assez considérables aux bâtisses situées près de la rivière.

Le rond de course était inondé et une partie du jardin de M. Donald Ross. Tous les habitants du "flat" de la Compagnie ont dû déménager, quelques-uns par les fenêtres d'en haut de leurs maisons.

Les dommages sont surtout aux usines de la Lumière Electrique, à la Brasserie, au moulin et à la grande bâtisse de charcuterie de M. C. Gallagher. L'eau passait pardessus les piliers de notre pont en construction et une foule de gens était stationnée sur la côte pour les voir culbuter sous l'immense pression des gros corps d'arbres couvrant en amont, plusieurs arpents. Quelques-uns, nouveaux arrivés dans le pays, probablement, exprimaient l'opinion que ces piliers ne pourraient pas résister, vu qu'ils étaient mal construits, par un "frenchman" absolument ignorant qui ne parlait pas même l'anglais. Les piliers sont encore là, plus solides que jamais, et ils sont là pour toujours. Après l'épreuve qu'ils ont subie, après avoir résisté à toute la débâcle, et au choc du "North West" le grand bateau à vapeur de la Cie de la Baie d'Hudson, qui est venu se briser contre l'un d'eux ; nous pouvons dire que M. F Lemoine, n'avait pas besoin de parler anglais, pour faire de l'ouvrage solide.

Nous félicitons le Gouvernement sur son choix du contracteur, et M. Lemoine sur la perfection de son ouvrage.

Maintenant certaines personnes disent qu'il faut absolument rehausser les piliers, puisque l'eau les a envahis.

Ayant eu à étudier et à prouver par affidavit, l'historique de la crue et de la baisse des eaux dans le pays, nous croyons être en position de dire, qu'une inondation pareille n'arrive pas une fois par 50 ans et que notre district souffrirait plus d'être retardé dans son developpement pour un an ou deux à défaut d'un pont, que le gouvernement n'aurait à y perdre si la superstructure du pont était enlevée dans 50 ans ou plus. Et nous demandons au Gouvernement de continuer le travail de suite et cela dans l'intérêt de tous les gens du pays.

LA RECOLTE.

Nous avons eu cette année une saison exceptionnellement pluvieuse, et cependant les cultivateurs de par tout le Nord d'Alberta sont pleins d'espérance, et attendent une récolte comme nous n'en avons jamais eu dans le pays.

Le fait est que le danger est bien près d'être passé. La moisson commence à se dorer, les épis sont bien remplis, deux ou trois jours de soleil les mûriront et les gens de l'Est ne voudront pas en croire nos rapports, si nous avons la bonne fortune d'être exemptés de la gelée qui arrive, en certaines années entre le 15 et le 20 d'août. Nous avons passé le plein de la lune sans accident, et les apparences sont bonnes. S'il ne gèle pas d'ici à quelques jours, nous serons saufs pour un autre mois. Et quelle récolte ! ! Jamais dans le nord d'Alberta, on n'a vu une telle abondance. Les probabilités, d'après le calcul des vieux, sont que le rendement sera de bien près de 50 minots de l'acre.

Bonne récolte, avec les "scrips," et le pays est riche plus que n'importe quelle autre partie du Canada.

***

Le futur atelier de "l'Ouest Canadien," que M. S. LaRue est à faire construire, sera bientôt terminé. Ce sera une large bâtisse ou les accomodations requises pour la publication de notre journal et les "Jobs" d'imprimerie de toutes sortes seront contenues. En consentant à faire des dépenses considérables pour aider à l'œuvre de notre journal, M. LaRue fait acte de patriotisme.

Certainement le journal subsistera, il est encore jeune, mais il est vigoureux et la bâtisse de M. LaRue restera notre atelier pour longtemps. Cependant nous avons besoin que tous ceux qui s'intéressent au succès des canadiens de l'Ouest, se joignent à nous, nous aident en payant leur abonnement, en encourageant notre circulation à Québec, aux Etats-Unis et partout où ils ont des amis. De plus nous demandons à nos amis dans les différentes paroisses canadiennes, de nous envoyer si possible des nouvelles de chez eux. Tout ce qui peut rendre le journal intéressant sera bienvenu.

Voilà le temps de la moisson, nous désirons avoir de tous les points du pays des rapports au sujet du rendement des différents grains. Si nos abonnés veulent nous aider, nous publierons des comptes-rendus qui feront ouvrir les yeux à nos amis de Québec.

Ainsi, sur tous ces points, venez à notre aide.

ECHOS ET NOUVELLES.

Dans le mois de juin, 1260 personnes sont arrivées à Dawson et 1100 en sont parties.

—o—

M. James Bain, député de Wentworth, a été élu unanimement par la Chambre des Communes, comme orateur, en remplacement de feu Sir James Edgar, décédé.

—o—

Un statisticien a calculé qu'il y a 20 millions de bicyclettes sur la surface du Globe.

—o—

A des Moines, Ia., un marchand a été condamné à $10 d'admende pour n'avoir pas fourni des sièges aux personnes du beau sexe employées dans son établissement,

Espérons qu'il sera plus galant à l'avenir.

—o—

Entouré de son clergé diocésain et d'un grand nombre de pieux fidèles, Mgr Bruchési a célébré, le 12 courant le 2e anniversaire de son accession au trône archiépiscopal de Montreal.

Ad multos annos !

—o—

Le vapeur "Strathcona" qui navigue sur la rivière Sticken, est arrivé à Wrangel, dans l'Alaska, avec trente survivants de la route d'Edmonton. Ce sont tous des gens de l'Ouest, sauf ceux-ci : C. Jefferson, de Asbury Park, N. J. ; J. McGillvary, de Londres, Ang. ; W. Red, du Canada ; O. Red, du Canada ; J. Levin, d'Ottawa ; M. Tall, du Canada, et E. H. Tall, du Canada.

—o—

Le Pacifique Canadien a encaissé $1,023,060 de bénéfices nets, en juin dernier, soit, $205,664 de plus que pour le mois correspondant de l'an passé. Le premier semestre de 1899 lui a rapporté $868,576 de plus que la même période en 1898. Voilà qui indique assez combien se développe notre pays.

—o—

Le "Daily News" dit que si l'hérition du duc d'York monte sur le trône, il sera appelé le roi David. On dit que par l'autorité du prince de Galles, l'enfant a toujours été appelé le prince David. Il est d'usage, quoique la chose ne soit pas obligatoire, qu'un prince élevé à la royauté conserve son nom princier. Le nom du jeune prince est Edward Albert Christian George Patrick David.

—o—

Madame Léon Derome, mère de notre ami M. Octave Derome est décédée à Montreal la semaine dernière. —Nos condoleances a la famille.

L'ECHO

J'ai crié dans la solitude :
—Mon chagrin sera-il moins rude
Un jour quand je saurai son nom
Et l'écho m'a répondu : "Non."

Comment vivrai-je en la détresse
Qui m'enveloppe et qui m'oppresse
Comme fait au mort son linceul !
Et l'écho m'a répondu : "Seul"

Grâce, le sort est trop sévère !
Mon coeur se révolte ! que faire
Pour en étouffer les rumeurs ? —
Et l'écho m'a répondu : "Meurs"

FRANCOIS COPPÉE.

NOTES LOCALES.

Les Jardins sont magnifiques.

M. Luke Kelly de St Albert était en ville mardi.

A partir du 23 courant la chasse aux canards est permise.

M. Ambroise Gray du Petit Lac des Esclaves est en ville.

M. et Madame Eudore Voyer sont arrivés de Calgary lundi soir.

M Joseph Charbonneau. doit quitter Edmonton pour aller demeurer à Stony Plain.

Les dommages causés par l'inondation de ces jours derniers nous privent absolument de la lumière électrique.

M. George Clavet, frère de M. Clavet de la maison Marks, Clavet, Dobie & Cie a acheté l'Hôtel Northen de Port Arthur, Ont.

La corporation fait actuellement subir d'importantes améliorations à la côte de l'avenue McDougall conduisant à la traverse.

MM. Noël, Antoine, Louis Sr, Louis Jr, et Hormidas Boissonneault de Morinville étaient en ville Dimanche les hôtes de M. J H Gariépy.

M. Sandison fait actuellement construire sur la Main Street un magnifique block en brique à deux étages qui devra servir comme magasin.

Le Rév. P. Fouquet ancien curé d'Edmonton est parti mardi matin pour retourner dans ses anciennes missions de la Colombie Britannique.

MM. Gariépy & Chénier ont encore en stock une grande quantité de "Binder Twine" qu'ils offrent en vente à meilleur marché que n'importe où ailleurs.

Madame Prince est allée passer quelques jours à St Albert en visite chez Madame Levaseur et les nombreuses amies qu'elle a laissé la-bas l'an dernier.

Notre ami M. Frank Oliver, le député de notre District au Communes est revenu d'Ottawa à la fin de la semaine dernière. Il parait jouir d'une santé excellente. Bienvenue !

M. Wilfrid Gariépy s'est embarqué, mardi matin pour Montréal. M. Gariépy, suivra les cours de Droit à l'Université McGill. Nous souhaitons à notre ami dévoué tout le succès qu'il mérite.

Bon voyage.

Dimanche dernier à l'occasion du départ pour Montréal de M. Wilfrid Gariépy, eût lieu chez son père, M. J. H. Gariépy une réunion d'amis qui fut des plus cordiales.

L'amabilité de la famille Gariépy invita leurs hôtes à s'amuser jusqu'à une heure assez avancée lundi matin.

Dans la partie Ouest de cette ville qui devient peu à peu la partie fashionable, une dizaine de résidences privées sont en construction ; la plus élégante et la plus riche de toutes est certainement celle de M Jos Picard membre du conseil d'Edmonton.

C'est un joli petit chateau d'un style absolument élégant et devant être pourvu de toutes les améliorations modernes. Nous en félicitons notre ami.

La fête de St Joachim, a été célébrée dimanche dernier à Edmonton, avec un éclat innaccoutumé, le Rév. P. Grandin, O. M. I., officiait et donna lui-même le sermon de circonstance ; aussi avec quel plaisir avons-nous goûté les quelques remarques qu'il fit sur la fête du jour. Le Rév. Père Grandin, fut le premier pasteur de cette mission d'Edmonton ; il a vu naître pour ainsi dire cette paroisse. Le chœur à fait tout en son pouvoir pour rehausser l'éclat de la fête ; on a chanté la messe du premier ton avec accompagnement d'orchestre. A l'offertoire le "Justus ut palma florebit" de Lambillotte, fut chanté par MM. Beck et Bilodeau. Le soir à la bénédiction du T. S. Sacrement, on a chanté à l'ouverture, Le Lauda Sion de Lambillotte, Grand Choeur, L'ave Maria, de Millard, solo par M. J. Bilodeau ; Le Tantum ergo de Rossi en chœur. En somme tout a contribué à célébrer la fête du patron de notre paroisse d'une manière solennelle.—Un témoin

HYMENEE

Samedi dernier le 19 courant, notre ami M. Eudore Voyer conduisait à l'autel Mademoiselle Joséphine Marcoux fille de M. Edmond Marconx de St. Boniface. La bénédiction nuptiale eût lieu dans l'église catholique de Calgary et fut donnée par le Rév. Père Lemarchand.

M. le Docteur Rouleau servait de témoin à la jeune épouse et M. Laurendeau accompagnait le nouveau marié.

Nos meilleurs souhaits à M. et Madame Voyer.

MORINVILLE.

L'on nous informe qu'une compagnie est à se former dans le but d'ouvrir dans notre localité un magasin général et un atelier de ferblanterie.

M.M. P E Lessard et W. Gariépy d'Edmonton étaient en promenade ces jours derniers chez M. Louis Boissonneault.

M. Damase Demers a reçu une lettre de son fils qui est à Dawson City. M. Demers réussit très bien là-bas et il est très satisfait du rendement que lui rapportent les claims dans lesquels il a des intérêts.

M. Joseph Morin autrefois de Butte City, Montana, est de retour au milieu de nous. M. Morin a l'intention de se fixer dans notre localité.

La construction de l'école que fait actuellement bâtir notre curé, M. Jolicœur avance rapidement.

M. Louis Labbé a été ces jour derniers victime d'un accident assez grave. Il a été frappé dans la poitrine par l'un de ses chevaux. Aux dernières nouvelles il prenait beaucoup de mieux.

STONY PLAIN.

M. Fairbanks est de retour d'Edmonton.

La récolte a bonne apparence et bien que les pluies abondantes de ces jours derniers aient causé un certain dommage le rendement promet être des plus satisfaisant.

LA COLONISATION

" De L'Echo de Manitoba :"

Faut-il, comme le veut M. L. O. David, dans l'intérêt de notre race, concentrer nos nationaux exclusivement dans la province de Québec ?

Nous soutenons, nous, au contraire, que le caractère de notre race, notre situation politique, la situation géographique de la province de Québec, exigent impérieusement qu'on s'assure dès maintenant de points d'appui dans certaines parties du Dominion.

Notre prétention est :

1o Que l'immigration aux Etats-Unis dépend avant tout des conditions économiques résultant d'une évolution dans les mœurs.

2o Que par suite, des mesures purement administratives seront insuffisantes à l'arrêter, tandis que le Nord-Ouest, offre aux émigrés les avantages qu'ils vont chercher aux Etats-Unis.

3o Qu'en détournant ce courant au profit du Nord-Ouest, bien loin d'affaiblir la province de Québec et par suite la race française, on renforce sa situation et assure l'avenir.

Son temps est passe

La toux, la coqueluche n'a plus rien à faire depuis que le **Baume Rhumal** est là. 97

JEUNES FILLES AUX PALES COULEURS.

Une maladie particulière au beau sexe, la chlorose ou, autrement dit, les pâles couleurs. Cette affection atteint surtout les jeunes filles ; elle est caractérisée par une pâleur jaune-verdâtre de la peau, avec décoloration des lèvres et des ongles ; de la nonchalance physique et morale ; de la tristesse ; des pleurs sans sujet, du mal de tête, des névralgies dans les côtés, dans les flancs, au coeur ; des étouffements, des battements de coeur etc., etc. Toutes ces maladies qui provoquent chez les malades d'intolérables souffrances, parce que le système nerveux est ébranlé, disparaîtront comme par enchantement au moyen des Pilules de Longue Vie du chimiste Bonard, recommandées par les sommités médicales du monde entier. Ces merveilleuses pilules se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies à raison de 50 c. la boîte. Envoyées par la malle sur réception du montant en s'adressant à la Cie. Médicale Franco-Coloniale, boîte 383 bureau de poste, Montreal. 14

PERTE D'APPETIT.

Beaucoup de personnes, à la suite de travaux excessifs ou de surmenage intellectuel, perdent l'appétit, il y a dépérissement, les forces disparaissent le visage devient pâle, le sang perd sa belle couleur vermeille, naturelle et toutes ses qualités. Il importe de remédier sans retard à un état de choses alarmant et dangereux, s'il venait à se prolonger. Si vous consultez votre médecin, il vous dira que c'est le sang qui fait défaut, qui ne renferme plus les éléments nécessaires et ils vous ordonnera les Pilules de Longue vie du Chimiste Bonard qui vous rendront rapidement la force et la vigueur perdues. Dans toutes les bonnes pharmacies à raison de 50c la boite. Envoyées par la malle sur réception du montant, en s'adressant à la Cie Médicale Franco-Coloniale. Boite 383, Bureau de Poste, Montréal. H13

Il faut y voir

Dangereuse entre toutes sont les affections des voies respiratoires, le **Baume Rhumal** les guérit infailliblement. 96

Nos lecteurs, en allant acheter un article annoncé dans les colonnes de notre journal, devraient dire au marchand : " J'ai vu votre annonce dans " l'Ouest Canadien. " Cela vous donnera peu de peine, et nous rendra un service précieux.

L'Echo de la Semaine, No du 9 juillet, 1899.

SOMMAIRE.

Bureaux, 2 Rue Tailbout, Paris France.
ABONNEMENT : $2.00.

Soumissions pour licence pour couper le bois sur les terres du Gouvernement dans le District de l'Alberta.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la suscription : " Soumission pour limite à bois 864 " lesquelles devront être ouvertes le 24 Août 1899, seront reçues à ce département jusqu'à midi jeudi le 24 Août 1899, pour une licence pour couper le bois sur la limite No 864, comprenant une étendue de 1.72 milles carrés, située dans le township 50, Ranges 3 et 4 à l'ouest du 5ième Méridien dans le District de l'Alberta T. N. O., décrite comme suit :—Commençant au coin Sud-Ouest de la limite à bois No 9, Block 6, aussi le long de la limite sud-est deux milles ; ensuite 2 milles au sud, ensuite 2 milles à l'ouest ; ensuite 2 milles au nord plus ou moins à partir du point de départ, en dehors de tout chemin de fer ou terrains de la Baie d'Hudson.

Les règlements d'après lesquels une licence pourra être obtenue peuvent être reçus à ce département ou au bureau de l'agent des terres de la Couronne à Edmonton. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée en faveur du Député Ministre de l'intérieur pour le montant que l'appliquant desire payer pour une licence.

Aucune soumission par télégraphe ne sera considérée.

JOHN R. HALL, Secrétaire,
Département de l'Intérieur,
Ottawa 8 Août, 1899.

Soumissions pour licence pour couper le bois sur les terrains du gouvernement dans le District de l'Alberta.

DES SOUMISSIONS, cachetées adressées au soussigné et portant la souscription : " Soumissions pour limite à bois No. 860 lesquelles devront être ouvertes le 18 Septembre 1899, seront reçues à ce département jusqu'à lundi midi le 18 Septembre, 1899, pour une licence pour couper le bois sur la limite, No 860, comprenant section 6, Township 48, Rang 23, et Section 12, Township 48, Rang 24, à l'ouest du 4ème Meridien dans le District de l'Alberta, T. N. O., contenant une étendue de deux milles carrés, plus plus ou moins.

Les règlements d'après lesquels une license sera accordée peuvent être obtenus à ce departement ou au bureau de l'agent des terres de la Couronne à Edmonton.

Chaque Soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, sur une banque incorporée, à l'ordre du Député Ministre de l'Intérieur, pour le montant que l'appliquant est disposé à payer pour une licence.

Aucune soumission par télégraphe sera considérée.

Département de l'Intérieur, Ottawa, 28 Juillet, 1899. } JOHN R. HALL. Secrétaire.

AVIS

Gédéon Lacerte donnera à l'entreprise la mise en Quintaux et en mulons de son grain, l'exécution du contrat devant commencer le 20 ou le 25 de ce mois. S'adresser à G. Lacerte, Spruce Grove, Township 53, Section 6, Rang 26 l'ouest du 4me méridien. 2



AVIS PUBLIC

LES SOUSSIGNÉS ayant été nommés commissaires, par le Gouvernement du Canada pour traiter avec les Métis des Térritoires du Nord-Ouest, donnent par les présentes avis au public, qu'à leur retour du district d'Athabasca en Octobre prochain, ils annonceront les lieux et dates, auxquels ils donneront rendez-vous aux Métis des parties habitées des Territoires du Nord-Ouest et, émettront des scrips pour les enfants des Métis nés, entre le 15 juillet, 1870 et la fin de Décembre, 1885.

JAMES WALKER,
ARTHUR COTE,
Commissaires pour les Métis.

Avis.

EST par les présentes donné, qu'en conformité de l'Ordonnance des Compagnies, application sera faite au Lieutenant Gouverneur en Conseil pour des Lettres Patentes sous le Sceau des Territoires du Nord-Ouest, incorporant les personnes ci-dessous mentionnées et toutes celles qui voudraient devenir actionnaires de la Compagnie à être formée, un corps politique et incorporé sous les dispositions de la dite Ordonnance.

Le nom Corporatif de la dite Compagnie sera " La Cie de Moulins de Beaumont, Limitée."

La principale place d'affaires de la dite Compagnie sera Beaumont, Alberta.

Le capital de la dite Compagnie sera de quatre mille piastres (4000, divisé en quatre-vingt parts (80) de cinquante piastres chacune.

Le but et les objets pour lesquels l'incorporation est demandée sont d'acheter, d'acquérir, louer, vendre, mettre en opération des machineries pour battre le grain, pour scier et travailler le bois, posséder des immeubles, les hypothéquer et généralement faire tout ce qui est nécessaire au but et objets de la Compagnie.

Les noms et adresses des requérants sont MM. I. Lavigne, marchand, Onésime Goudreau, Bernard Chaurest, Louis Chartier, Etienne Fouquet, Hercule Preville, Augustin Lambert, cultivateurs tous de Beaumont, Alberta, qui seront les directeurs premiers et provisoires de la Compagnie.

Beaumont, 20 juillet, 1899.
FREDERIC VILLENEUVE,
Avocat des Requérants.

5 f.

La Montelaise.

(Traduit du Provençal).

I

Un fois, à Monteux, qui est le pays du grand saint Gens—et de Saboly, le poëte des noëls—il y avait une fillette blonde comme l'or. On lui disait Rose. C'était la fille d'un cafetier. Et comme elle était sage et qu'elle chantait comme un ange, le curé de Monteux l'avait mise à la tête des choristes de son église. Voici que pour la Saint-Gens, fête votive de Monteux, le père de Rosette avait loué un chanteur. Le chanteur, qui était jeune s'éprit de la blondine ; la blondine, ma foi, s'amouracha aussi, et voilà que les deux enfants, sans aller tant chercher, se marièrent : la petite Rosette devint Mme Bordas.

Adieu, Monteux ! Ils partirent ensemble...Ah ! que c'était charmant ; libres comme l'air, jeunes comme l'eau, n'avoir d'autre souci que de faire l'amour et chanter pour gagner sa vie !

La belle première fête où Rosette chanta, ce fut à la Sainte-Agathe, patronne des Maillanais. Je m'en souviens comme si c'était hier. C'était au café de la Place ; la grande salle était pleine comme un œuf. Rosette, pas plus craintive qu'un passereau de saule, était debout, au fond, sur une estrade, et son mari à ses pieds, l'accompagnant sur la guitare.

Il y avait une rumée ! C'était bondé de paysans, de Graveson, de Saint-Rémy, d'Eyragne et de Maillane. Mais on n'entendait pas un propos croustilleux. Ils ne faisaient que dire :

—Est-elle jolie ! et comme elle est gentille ! et qu'elle chante bien ! et elle n'est pas de loin, elle est de Monteux.

Il est vrai que Rosette ne chantait pas de vilaines choses. Elle ne parlait que de patrie, de drapeau, de bataille, de liberté, de gloire, et avec une passion, une ardeur, une fougue, qui faisaient tressaillir toutes ces poitrines d'hommes. Et puis, en finissant, elle criait :

—Vive Saint-Gens !

On lui battait des mains à démolir la salle. La petite descendait ; elle faisait, toute joyeuse, la quête autour des tables ; les gros sous pleuvaient dans l'écuelle ; et, riante et contente comme si elle avait reçu 100,000 francs, elle courait verser l'argent dans la guitare de son mari, en lui disant :

—Tiens, vois ! si cela dure, nous serons bientôt riches.

II

Quand Mme Bordas eut fait toutes les "votes" de notre voisinage, l'envie lui prit d'essayer dans les villes Et là, comme au village, la Montelaise fit florès. Elle chantait la Pologne, un drapeau à la main, et elle mettait tant d'âme dans ses cris patriotiques qu'elle vous donnait le frisson. En Avignon, à Cette, à Toulouse, à Bordeaux, le peuple l'adorait ; si bien qu'elle se dit :

—Maintenant, à Paris !

Elle monta donc à Paris. C'est l'entonnoir qui tire tout. Et là, comme partout, bien plus encore elle devint l'idole de la foule. C'était aux derniers temps de l'empereur ; la châtaigne fumait dans le poële, et Mme Bordas chantait la "Marseillaise". Jamais chanteuse n'avait lancé cet hymne avec pareil enthousiasme, avec pareille frénésie. Les ouvriers, les déparveurs, crurent voir apparaître la liberté resplendissante ; et Tony Révillon disait dans son journal :

Elle nous vient de la Provence.
Où soufflent les vents de la mer,
Où l'on respire l'éloquence
Tout enfant, en respirant l'air.

Tous les bras sont tendus vers elle,
Nous te saluons, ô beauté !
Pour suivre tes pas, immortelle,
Nous quitterons notre cité :

Tu nous mèneras aux frontières,
A ton moindre geste soumis ;
Car tous les hommes sont nos frères,
Et les tyrans nos ennemis !

III

A la frontière, il fallut bien, hélas ! y aller trop tôt. La guerre, la défaite, la révolution, le siège, s'amoncelèrent coup sur coup. Après, vint la Commune avec son train du diable.

La folle Montesalaise, éperdue làdedans comme un oiseau dans la tempête, et ennivrée ensuite par la fumée, le tourbillon et la popularité, lors chanta Marianne comme un petit démon. Elle aurait chanté dans l'eau : encore mieux dans le feu !

Un jour, la houle de l'émeute l'enveloppe dans le palais des Tuileries.

La populace reine se donnait une fête dans les salons impériaux Des bras noircis de poudre empoignèrent Marianne, car Mme Bordas était, pour les insurgés, l'incarnation de Marianne, et on la jucha sur le trône, au millieu des drapeaux rouges.

—Chante-nous, lui cria-t-on la dernière chanson que ces voûtes maudites vont entendre !

Et la petite de Monteux, coiffant du bonnet rouge sa chevelure blonde, leur chanta la "canaille".

Un formidable cri : "Vive la République ! " suivit le refrain... Seulement, une voix perdue dans la foule répondit en provençal :

—"Vivo sant Gens ! "

La Montelaise eut aussitôt comme une brume devant la vue ; dans ses yeux bleus deux larmes scintillèrent, et elle pâlit comme une morte.

—Ouvrez, donnez-lui de l'air ! cria-t-on en voyant que le coeur lui défaillait.

Ah ! non, pauvre petite Rosette ! ce n'est pas l'air qui te manquait : c'était Monteux, c'était saint Gens dans la montagne, et l'innocente joie des fêtes de Provence—qu'une voix inconnue venait d'éveiller en toi.

Cependant la multitude, avec ses drapeaux rouges, s'écoulait en braillant par les grandes portes béantes.

Sur Paris, le cannon tonnait de plus en plus ; de mauvais bruits couraient dans les rues sombres ; au lointain, on entendait de longues fusillades ; une odeur de pétrole vous prenait à la gorge ; et, quelques heures après, le feu des Tuileries montait aux nues !

Pauvre petite Montelaise ! nu ! n'en a plus ouï parler.

Frédéric Mistral.

VIEUX SOUVENIRS

(Récit canadien)

L'hiver, ce terrible hiver d'il y a vingt ans, battait son plein. L'année nouvelle, froide, mais belle à son aurore, avait chargé son ciel limpide de gros nuages floconneux et depuis trois jours la neige et le vent faisaient rage. Des montagnes blanches s'élevaient ça et là, puis tout à coup ces montagnes soulevées par les efforts de la tempête se dispersaient dans l'espace et allaient s'amonceler de nouveau en d'autres endroits. Personne n'osait se risquer au dehors de peur de ne pouvoir résister au froid terrible qu'il faisait ; les carreaux des fenêtres étaient recouverts d'une épaisse couche de frimas.

C'était au matin du troisième jour : toute la famille se trouvait réunie autour du gros poêle de fonte qui ronflait comme un bon vivant sous les fournées de bois sec que l'on sacrifiait sans cesse à sa voracité ; une douce chaleur se dégageait de ses plaques rougies, et moi, assis aux pieds de ma mère,—insoucieux comme tout enfant,— je m'amusais à taquiner un vieux chat qui me frôlait en faisant le gros dos et qui me passait sa longue queue dans la figure.

Tout à coup, mon grand père, qui avait l'air soucieux, se leva et se mit à arpenter la pièce de long en large ; il marcha ainsi pendant quelques instants, puis s'arrêta, saisit un chaud paletot qui pendait accroché au mur, s'en revêtit, mit son bonnet de fourrure et sortit sans mot dire.

Une heure, deux heures se passèrent et l'on commençait à être inquiet à la maison, quand soudain la porte s'ouvrit. La maison s'emplit de vapeur au contact de l'air froid du dehors, puis un homme apparut tout couvert de neige et de frimas. C'était mon grand père qui revenait.

Avant qu'on ait eu le temps de l'interroger, il dit à mon père d'une voix entrecoupée par l'émotion : " Mon fils, tu vas t'habiller et aller dire à nos voisins, Louis et Salomon, de se vêtir chaudement et de venir me trouver, j'ai besoin d'eux. Fais en sorte qu'ils se hâtent, c'est pressé...

Aussitôt que mon père fut parti, cet homme que je n'avais jamais vu sans un sourire sur les lèvres pour son petit scélérat de filleul— comme il avait l'habitude de m'appeler—me prit sur ses genoux et je sentis des larmes tomber sur mes joues pendant qu'il m'embrassait ; " Quand tu seras grand, me dit-il, si tu vois de semblables tempêtes, pense aux malheureux qui souffrent de faim et de froid, et si le bon Dieu exauce mes vœux, s'il te donne de l'aisance, porte leur secours en pensant à ton vieux grand-père."

A une quinzaine d'arpents de chez mes parents vivait une famille bien pauvre, le père avait été longtemps employé à la maison comme garçon de ferme et comme on était satisfait de ses services on lui donnait de bons gages et sa famille vivait à l'aise. Un jour, cependant, mon grand-père s'aperçut que cet homme le volait. Son procès fut vite fait, malgré ses supplications et ses excuses. On le chassa et on lui défendit de jamais remettre les pieds à la ferme. L'homme partit, se fit connaître ailleurs par de nouveaux exploits, si bien qu'un jour on ne voulut plus l'employer nulle part. L'hiver vint sur ces entrefaites et avec l'hiver la misère noire. Elle avait atteint son paroxisme en ce matin de janvier où mon grand-père était parti si soudainemnt de la maison, et malgré la neige et la tempête, s'était rendu à la demeure des pauvres gens.

Quand il arriva à la maison du serviteur infidèle il frappa à la porte à plusieurs reprises, et ne recevant pas de réponse, il poussa le loquet et pénétra dans le logis. A son entrée, un triste spectacle frappa sa vue. Le logement composé d'une seule pièce était sans feu, on n'y voyait plus aucun meuble, pas même une chaise ; dans un coin sur une misérable paillasse gisait, couvert de haillons, quelque chose d'humain. Il s'approcha de ces loques sordides et soulevant un amas de guénilles, il vit serrés les uns contre les autres le père et la mère, ayant les petits entre eux, achevant de mourir de faim et de froid.

Les malheureux avaient lutté jusqu'au bout, l'examen de la pièce en faisait foi. On avait tout brûlé, meubles, chaises, bois de lit, et quand tout avait été consommé on s'était couché pour mourir.

Quand mon père fut de retour avec les deux voisins, Louis et Solomon, mon grand-père les aida à charger des traineaux de bois et de provisions. et avec mille misères on réussit à aller secourir la famille infortunée.

Maintenant que le grand-père repose sous la croix du cimetière et que son filleul est devenu un homme, quand ce dernier rencontre des indigents sur son chemin, souvent il s'arrête et il lui semble entendre une voix lointaine qui lui dit : "Quand tu rencontreras des malheureux accorde leur secours en pensant à ton vieux grand-père." Et il regrette alors de ne point posséder cette aisance que lui souhaitait ce bon viellard.

Jean Remuna

Les Trois Paresseux.

Un gentilhomme se promenait un jour dans son parc quand il aperçut trois compagnons couchés sur l'herbe fleurie.

Allant à eux il leur dit :

—Vous m'avez l'air de trois vrais paresseux. Si je connaissais le plus paresseux des trois, je lui donnerais un souverain (24 francs).

—Vous pouvez alors me le donner, monsieur, dit l'un d'eux, car souvent quand je me sens disposé à dormir je n'ai pas même le courage de fermer les yeux !

—Je suis plus parresseux que cela, fit le second, car lorsque je prends place près du feu pour me chauffer, je me brûlerais plutôt les mollets que de tirer mes jambes en arrière.

—Tout cela n'est rien, dit le troisième ; moi, je suis tellement paresseux que si j'étais sur le point d'être pendu, que j'eusse la corde au cou et un couteau bien affilé dans une main, je ne lèverais pas le bras pour couper la corde !

—Peste ! mon ami, dit le gentilhomme, vous êtes certainement le compagnon le plus paresseux que j'aie jamais rencontré ! Tenez ! prenez le souverain.

—Voulez-vous avoir la bonté de le mettre dans ma poche, réplique sans bouger le bon fainéant.

Pour rire.

Au tribunal:

—Accusé, pourquoi avez-vous volé vingt livres de viande au plaignant ?

—Je ne pouvais pas en prendre moins, je n'avais pas de couteau.

Deux individus bien connus pour leur absence complète de moralité et le mépris profond qu'ils affichent à l'égard des honnêtes gens jouaient l'autre soir à l'écarté. A un moment donné, ils se disputèrent bruyamment. Quelqu'un qui les connaissait s'approcha :

—Vous faites un vacarme de tous les diables ! Vous jouez donc une grosse somme ?

—Non, nous jouons pour l'honneur.

—M'est avis alors que vous faites beaucoup de bruit pour rien.

—Jean, c'est dégoûtant, il y a deux doigts de poussière sur les chaises !

—Pas étonnant, monsieur, personne ne s'est encore assis dessus !

Grosbinet a un rhume et consulte son médecin.

—Est-ce que votre père n'était pas phtisique ?

—Non, monsieur, répond Grosbinet il était photographe.

Nos lecteurs, en allant acheter un article annoncé dans les colonnes de notre journal, devraient dire au marchand : " J'ai vu votre annonce dans " l'Ouest Canadien. " Cela vous donnera peu de peine, et nous rendra un service précieux.

ROSEBERY ET MARCHAND

Lord Rosebery, qui ne passe, cependant pas pour nourrir un culte bien vif à l'égard de la France et de tout ce qui touche à notre mère-patrie, parlant récemment aux élèves des écoles d'Epsom, leur a donné comme exemple le commandant Marchand en termes flatteurs pour l'amour propre national des Français et qui font grand honneur à celui qui a su faire un si bel éloge de la virilité et du patriotisme déployés par le héros de Fachoda :

" Vous savez, a dit lord Rosebery, que nous avons toujours eu un culte spécial pour le caractère et la virilité, et ce culte nous l'observons, non seulement pour les hommes de notre propre nation, mais aussi chez les autres nations.

Lorsqu'il nous arrive d'apprendre l'existence d'un homme qui, par ses qualités de virilité se place au dessus de ses compatriotes, nous honorons cet homme à quelque pays qu'il appartienne.

Eh bien ! je vais vous donner l'exemple d'un homme qui s'est particulièrement distingué par sa virilité. J'ai nommé le commandant Marchand. C'est un Français, et il n'y a pas longtemps qu'il a accompli un voyage de trois années pour traverser toute l'Afrique, de l'est à l'ouest.

Il a accompli ce voyage au milieu de difficultés incroyables avec un nombre infime de compagnons de son propre pays, entouré et suivi par des sauvages dont il s'est conquis le dévouement, et il a obtenu dans cette entreprise un succès qui attachera pour toujours une grande gloire à son nom.

L'année passée comme quelques uns d'entre vous le savent, son devoir l'a mis temporairement en conflit avec les intérêts de l'Angleterre. Mais je suis convaincu qu'en dépit de cet incident, le commandant Marchand, s'il venait en Angleterre, serait l'objet d'une réception qui ne serait surpassée que par celle dont il a été l'objet en France."

" La Patrie."

Agriculture.

CULTURE DES POMMES DE TERRE A L'AUTOMNE.

On peut avec raison attribuer les maladies auxquelles les pommes de terre sont sujettes en grande partie à l'état d'affaiblissement des variétés cultivées. Ainsi donc le moyen de les fortifier serait de changer de temps à autre leur mode de culture. Le suivant peut être essayé, puis continué pour les pommes de terre destinées à la semence, si ce procédé donne satisfaction, et chaque fois que les pommes de terre cultivées sur la ferme sembleront se détériorer.

Toutes les fois que le cultivateur aura à sa disposition des pommes de terre tardives et de bonne qualité, il pourra les utiliser pour cette culture, en choisissant un terrain suffisament sec.

Pour cela, il faudra préparer le terrain destiné à cette culture vers le milieu de septembre. Le cultivateur ouvrira avec la houe des trous de dix pouces de profondeur, à peu près. Aussitôt les trous ouverts à la distance d'une vingtaine de pouces les uns des autres, il arrachera les pommes de terre de l'année, faisant le choix de tubercules de grosseur moyenne, et dont les yeux soient convenablement écartés.

Tout aussitôt après, il devra transporter à l'endroit préparé pour la plantation d'automne les mettre un à un dans les trous, sans les couper, et ensuite les recouvrir.

Au printemps, lorsque ce terrain se couvrira de mauvaises herbes, il ne faudra pas manquer de donner un sarclage superficiel pour les détruire.

Ces pommes de terre ne lèveront pas plus tôt que si elles eussent été plantées au printemps, et même rien de surprenant si elles lèvent huit jours plus tard. Cependant, elles ratraperont les autres, mûriront en même temps et rapporteront davantage.

La plantation automnale des pommes de terre peut donc être un moyen efficace de fortifier les tubercules et d'en augmenter le produit.

Pour les mineurs

La meilleure pharmacie pour le voyageur comprend surtout le Baume Rhumal.

CARTES PROFESSIONELLES

AVOCATS.

FREDERIC VILLENEUVE, Avocat, Notaire, Bâtisse Gallagher ; Edmonton.
M. Villeneuve et aussi avocat au Barreau de la Province de Québec.

I. S. COWAN, Avocat, Notaire Public. Bureau Bâtisse de la Banque Jacques-Cartier à Edmonton, Alberta.

BECK & EMERY, Avocats, Notaires, Edmonton, Alberta, T. N. O. Procureurs pour la Banque Impérial du Canada.
N. D. Beck, C. R.—E. C. Emery, Avocats de la Couronne.
Argent de particuliers et de Compagnies à prêter.

BOWN & ROBERTSON, Avocats Batisse du Bulletin, Edmonton Alta., T. N. O.
J. C. F. BOWN. HARRY H. ROBERTSON

H. C, TAYLOR, M.A., L.L.B Avocat. Notaire, Solliciteur Etc. Bureau: Bâtisse de la Banque Impériale, Edmonton, Alta, T.N.O.

P. L, McNAMARA, Avocat, Notaire, Bureau : Batisse McLeod Avenue Jasper, Edmonton, T. N. O. Procureur pour la Banque Jacques Cartier.

MÉDECINS.

DR. PHILIPPE ROY, Médecin-Chirurgien. Consultations de 2-4 p.m., 7-8 p.m. Telephone No. 35.
Bureau, Rue Principale, vis-à-vis l'entrepôt Massey-Harris

E. A. BRAITHWAITE, M.D. Bureau à sa résidence, 3e rue, au sud des nouveaux magasins de la Baie d'Hudson. Téléphone.

J. D. HARRISON, M.D., C.M. Bureau et résidence, 2me porte à l'ouest de la Banque Impériale.

HOTELS.

HOTEL QUEEN'S, de première classe, Vins, liqueurs de choix. Pension excellente, Ecurie de louage et de pension.
H. HETU, Propriétaire, Edmonton.

HOTEL WINDSOR, à St Albert, Vins liqueurs de choix. Pension de première classe, Salles d'échantillons, bonnes chambres, écurie de louage et de pension.
LOUIS COUTURE, Propriétaire.

THE GRAND CENTRAL,—Coté Sud de l'Avenue Jasper, vis-à-vis la Banque Impérial Hotel de 1ère classe. On y parle, allemand flamand, français. Ecurie de louage, de pension
MATZ & MILLER, Propriétaires.

HOTEL ALBERTA, Edmonton.— Cet Hotel agrandi et considérablement amélioré, sous la direction de MM. Jackson & Grierson, offre aux voyageurs et au public en général tout le confort possible. Table excellente, salles d'échantillons ; écurie de louage. La diligence de l'Hotel est au débarcadère à chaque train.
JACKSON & GRIERSON, Propriétaires.

HOTEL ST ALBERT, nouvellement construite à St Albert, Alberta, de première classe, salles d'échantillons gratuites, Vins liqueurs de première qualité. Pension à prix réduits au mois à la semaine ou à la journée. Ecurie de pension et de louage.
CHEVIGNY & LAROCQUE, Propriétaires, St. Albert.

HOTEL JASPER. Le seul Hôtel en briques d'Edmonton. Table excellente. Pension à la semaine ou à la journée à des prix modérés. Salles d'échantillons ; Ecurie de louage, et de pension.
I. GOODRIDGE, Propriétaire.

T. FRENETTE
MANUFACTURIER DE
Coffres-Forts
PORTES DE VOUTES.
372 RUE CRAIG 372
MONTREAL.
Ouvrages en fer et réparations faites avec soin des prix modérés.
Succursale à St. Albert, Alberta.
PHILIPPE FRENETTE

TEINTURERIE D'EDMONTON
F. MAYERHOFER, Propriétaire
Près des Ateliers de la Cie Electrique.
Toute commande promptement exécutée ouvrage supérieur garanti.